



**FICHE DE CANDIDATURE
AIDE "AMENAGEMENT DU POINT DE VENTE"**

Cadre réservé à l'administration

Dossier N° :		Suivi par :	
Reçu le :		A.R. envoyé le :	
Avis :			

La Communauté de communes (CDC), en collaboration avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat (CMA), lance un appel à candidature destiné aux professionnels disposant d'un **local commercial** accessible au public. Ce programme vise à accompagner les **commerçants et artisans** dans l'amélioration de l'agencement de leur point de vente et de leur vitrine.

Accompagnement entièrement **financé à 100 % par la CDC** et **réalisé par un expert de la CMA**. Ce projet a pour objectif de dynamiser votre espace de vente et d'attirer davantage de clients.

Sélection de 5 dossiers parmi les candidatures reçues.

Date dépôt candidature : **soumettre votre dossier au plus tard le 9 octobre 2026**.

Les candidatures seront examinées par la CDC, et recevront une réponse avant le 31 octobre 2026.

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à contacter le **service Développement économique** : conomie@convergence-garonne.fr

INFORMATIONS GENERALES

Raison sociale (Nom de l'entreprise)			
Nom du dirigeant			
SIRET			
Adresse du siège social			
Coordonnées	Tel :	Mail :	
Catégorie juridique	Entreprise individuelle ☐	SAS ☐	SA ☐
	EURL ☐	SARL ☐	
Activité de l'entreprise			
Date de création de l'entreprise	/...../..... Au RCS ☐ Au repertoire des Métiers ☐ Autre ☐		

POINT DE VENTE

Surface du local	Surface de vente :		Surface réserve :	
Le local est-il partagé avec un autre professionnel ?				
Avez-vous une vitrine donnant sur la voie publique ?				
Quelle est la taille de votre vitrine (hauteur x largeur x profondeur) ?				
Comment trouvez-vous actuellement l'organisation de votre point de vente ?	Sur cette échelle, 1 étant "peu satisfaisant" et 5 "très satisfaisant" merci d'entourer votre réponse : 1 2 3 4 5			
Considérez-vous que votre offre (produits et/ou services) est lisible ?	Sur cette échelle, 1 étant "peu satisfaisant" et 5 "très satisfaisant" merci d'entourer votre réponse : 1 2 3 4 5			
Considérez-vous que votre vitrine et/ou devanture attractive ?	Sur cette échelle, 1 étant "peu satisfaisant" et 5 "très satisfaisant" merci d'entourer votre réponse : 1 2 3 4 5			

Votre candidature doit être motivée et argumentée. Aussi, merci de prendre le temps nécessaire pour répondre de manière détaillée à ces questions et expliquer concrètement vos besoins et motivations.

MOTIVATIONS

Description de votre situation actuelle, de vos problématiques et/ou difficultés :	
Quels sujets vous souhaiteriez améliorer en priorités (aménagement, sens de circulation, signalétique, vitrine...) :	
Avez-vous des projets d'investissement à court ou moyen terme et quel budget ?	
Quels résultats souhaitez-vous voir s'améliorer via cet accompagnement (chiffre d'affaires, fréquentation, panier moyen, notoriété...) ?	

- ☐ Je déclare avoir pris connaissance des modalités d'intervention du dispositif d'accompagnement et des mentions légales relatives à la protection des données à caractère personnel
- ☐ Je déclare sur l'honneur que mon entreprise est à jour de ses obligations administratives, comptables, sociales et fiscales. Je déclare exactes et sincères les informations du présent formulaire.

Signature du représentant	Fait le _____ à _____
---------------------------	-----------------------

Merci de retourner le document soit par voie postale soit par messagerie à :

> Mail : economie@convergence-garonne.fr

> Envoi postal : Monsieur le Président de la Communauté de Communes Convergence Garonne –12 rue du Maréchal Leclerc de Hautecloque 33720 PODENSAC

Aide "Aménagement d'un point de vente" : modalités d'intervention

A NOTER : Tout dossier incomplet ne pourra faire l'objet d'une candidature à l'aide. Parmi les candidature seuls 5 dossiers seront sélectionnés et pris en charge.

REMARQUE : Des pièces complémentaires pourront être demandées suite à l'analyse du dossier

La date et les modalités de l'accompagnement seront communiqués aux candidats sélectionnés ultérieurement.

Engagement entreprise	L'entreprise s'engage à communiquer sur le fait d'avoir été accompagnée par la Communauté de communes (CDC) via ses outils de communication (site internet ou réseaux sociaux) et/ou par un affichage dans un lieu visible au sein de son entreprise (sur la devanture ou à l'accueil ou bien sur les véhicules...). Un fichier numérique ainsi qu'un autocollant sera remis à l'entreprise qui s'engage à maintenir les éléments de communication en place pendant une durée minimum d'un an. L'entreprise pourra également être sollicitée dans le cadre de visites d'entreprises et ainsi être amenée à recevoir les élus du territoire en lien avec les dispositifs d'accompagnement mis en place par la CDC.
Engagement Communauté de communes	Pour sa part, la Communauté de communes (CDC) s'engage à ne communiquer aucune donnée confidentielle sur l'entreprise ou sur le contenu de la prestation réalisée. La CDC fournira un fichier numérique ainsi qu'un autocollant afin que l'entreprise puisse communiquer sur l'accompagnement. L'entreprise pourra également être sollicitée dans le cadre de visites d'entreprises et ainsi être amenée à recevoir les élus du territoire en lien avec les dispositifs d'accompagnement mis en place par la CDC.

MENTIONS LÉGALES PROTECTION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

Les informations personnelles figurant dans les documents remis lors de la candidature au dispositif d'aide à l'aménagement du point de vente ont pour finalité l'étude, l'instruction et le suivi de votre demande.

Elles font l'objet d'un traitement informatique et ne sont conservées que dans la limite imposée par la finalité du traitement soit 5 ans.

La Communauté de Communes Convergence Garonne est responsable de ce traitement et seules les personnes habilitées ont accès à vos données. Aucune donnée collectée ne fait l'objet d'un transfert en dehors de l'union européenne.

Conformément au cadre juridique sur la protection des données personnelles en vigueur (Règlement général de Protection des Données - RGPD et Loi informatique et informatique modifiée), vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de limitation des informations qui vous concernent. Vous pouvez également définir le sort de vos données après votre décès.

L'ensemble de ces demandes doivent être adressées, en justifiant de votre identité, par voie postale à l'adresse ci-dessous, ou par mail à l'adresse économie@convergence-garonne.fr.

COMMUNAUTE DE COMMUNES CONVERGENCE GARONNE
12 RUE DU MARECHAL LECLERC DE HAUTECLOQUE
33720 PODENSAC

Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la CNIL (3, place Fontenoy – TSA 80715 – 75334 Paris cedex www.cnil.fr).

Le service de développement économique de la CDC Convergence Garonne peut être amené à utiliser certaines de vos données personnelles (nom, prénom, adresse, mail, numéro de téléphone) **afin de vous transmettre de l'information spécifique à votre activité** (newsletter économique, réunions d'informations, formations, etc.).

☐ J'accepte

☐ Je refuse